

Adjectifs et formes apparentées

par Salah KECHAOU

En arabe, l'adjectif ou *ṣifah muṣabbahah* est morphologiquement identique au nom d'agent ou *ism al-fā'il*. En effet, *muṣabbahah* dans l'appellation *ṣifah muṣabbahah* renvoie au participe actif (participe présent).

Les grammaires arabes ont toujours présenté le nom comme étant la première partie du discours. «Les noms sont premiers... Le nom est antérieur à l'adjectif», affirmait Sibawayh.

D'une façon générale, l'adjectif est considéré comme faisant partie de la catégorie du nom. Cependant, bien que les faits soient loin d'être tranchés, l'adjectif n'est ni un participe actif, ni un participe passif (participe passé), ni, à plus forte raison, un substantif et encore moins un verbe.

Adjectifs et participes passifs

Soit la structure :

Que P V prép N₁ (1)

et la transformation d'extraposition :

[Extrap] → Il V prép N₁ Qu P

'an kâna 'aliyyun mariḍan 'u'tuqida min ṭarafī muḥammadin (2)

[Extrap] →

'u'tuqida min ṭarafī muḥammadin 'anna 'aliyyan kâna mariḍan

- (1) N₁ indique la position objet (par opposition à N₀ position sujet). Plus loin le signe + est un «Ou» logique, E est l'élément neutre par rapport à la concaténation.
- (2) L'emploi de la préposition est juste un procédé artificiel développé par l'arabe moderne. Il n'est, en aucun cas, formateur du passif. En fait les prépositions *min ṭarafī*, *min qibali*... sont surtout ambiguës au niveau de l'interprétation. Elles introduisent l'existence d'une 3ème personne intermédiaire, impossible dans les phrases de départ :

ou plus plausible :

qāla muḥammadun li-zaydin 'inna 'aliyyan kāna mariḍan
[passif] → *'an kāna aliyyun mariḍan qīla li-zaydin*

et à partir du passif :

[Extrap] → *qīla li-zaydin 'inna 'aliyyan kāna mariḍan*

A la place de la complétive, mettons un substantif dans la phrase suivante :

qāla muḥammadun li-zaydin kaṭīran min al-kalāmi
[passif] → *kaṭīrun min al-kālami qīla li-zaydin*
[Extrap] → *qīla li-zaydin kaṭīrun min al-kalāmi.*

Le substantif objet direct étant précédé d'un déterminant tel que *kaṭīrun min*, *ba'ḍun min...*, il est à noter que la transformation considérée trouve son application.

Les phrases suivantes où les substantifs directs sont déterminés par des démonstratifs ou des possessifs sont certainement moins bonnes que les précédentes, bien qu'acceptables elles aussi :

(*kalāmuka + hāḍa l-kalāmu*) *qīla li-zaydin*
(→ *qīla li-zaydin (kalāmuka + hāḍa l-kalāmu).*

Soit maintenant la structure où figure un adjectif :

Que P est Adj. (E + prép N₁)

[Extrap] → Il est Adj. (E + prép N₁) Que F

'an yas'ada muḥammadun murīhun li-l-bayti

[Extrap] → *murīhun li-l-bayti 'an yas'ada muḥammadun.*

Le résultat est acceptable aussi.

Si on remplaçait la complétive par un substantif selon :

N₀ est Adj. (E + prép N₁)

le résultat de l'extraposition serait cette fois-ci sinon inacceptable du moins interprétable :

qīla min ṭarafī muḥammadin 'inna 'aliyyan kāna mariḍan
(*qāla muḥammadun 'inna 'aliyyan kāna mariḍan*) :
de la part de Muḥammad, X donc, une tierce personne, a dit 'inna P.

sa'ādātu muḥammadin šadīdatun 'alaynā (3)

→ ? *šadīdun 'alaynā sa'ādātu muḥammadin*

à moins qu'on ait faire à un participe passif (forme plutôt verbale) et non à un adjectif :

nāsun kaṭīrūna mad'ūwūna 'ilā hādīhi l-ma'dubati

→ *mad'ūwun 'ilā hādīhi l-ma'dubati nāsun kaṭīrūna*

Cette différence de décidabilité entre les participes passifs et les adjectifs permet de les distinguer les uns des autres. Les formes « verbales » seraient celles filtrées par le test d'extraposition des substantifs dans les structures envisagées. Celles qui gênent le test sont, en fait, des formes apparentées aux formes nominales.

Un verbe tel que *yasura* présente la caractéristique d'avoir les deux formes concurrentes : *yasirun/maysūrun*. Soit l'exemple avec *yassara* :

'ittifāqiyātu s-salāmi yassarat jumlatan min 'aṣ-ṣu'ūbāti

[passif] → *jumlatun min 'aṣ-ṣu'ūbāti yussirat bi-faḍli 'ittifāqiyāti s-salāmi.*

La phrase :

jumlatun min 'aṣ-ṣu'ūbāti maysūratun bi-faḍli 'ittifāqiyati s-salāmi

peut-être assimilée à un passif.

[Extrap] → *maysūrun bi-faḍli 'ittifāqiyāti s-salāmi jumlatun min 'aṣ-ṣu'ūbāti* (4).

Avec la forme *yasirun* le résultat serait inacceptable :

→ ? *yasirun bi-faḍli 'ittifāqiyāti s-salāmi jumlatun min 'aṣ-ṣu'ūbāti.*

En effet *yasirun* en tant qu'adjectif, forme nominale, ne peut pas être assimilé au passif et, de fait et en tant que tel, em-

(3) *'amrun šadīdun 'alaynā sa'ādātu muḥammadin* → *šadīdun 'alaynā 'amru sa'ādātu muḥammadin.*

(4) Les phrases :
*maysūratun * jumlatun min 'aṣ-ṣu'ūbāti...*
*yasīratun * jumlatun min 'aṣ-ṣu'ūbāti...*
seraient, par contre, des cas de détachement.

pêche les constructions dans lesquelles il entre d'être source de la transformation d'extraposition du substantif :

jumlatun min 'aṣ-ṣu'ûbâti yasîratun 'al-'ân
 → ? *yasîrun jumlatun min 'aṣ-ṣu'ûbâti 'al-'ân.*

Le cas du verbe *yassara* n'est pas un cas isolé : *ṭahhara*, *ṣaf. fâ. jaraḥa...* présentent les mêmes caractéristiques avec *ṭâ hirun*, *ṣâfin*, *jariḥun* d'un côté, et *muṭahharun*, *muṣaffâ*, *majrûhun* de l'autre.

Le verbe *mala'a*, lui, présente, à l'inverse de *yassara*, les deux formes concurrentes *mali'un/mal'anun* d'un côté, et de l'autre la seule forme *mamlû'un*, elle-même moins nettement verbale que *maysûrun* par exemple, bien que dérivée selon *maf'ûlun*, forme du participe passif.

Cependant les formes auxquelles donne lieu ce verbe tendent à prouver la même chose : difficulté à assimiler *mali'un/mal'anun* à un passif et donc impossibilité pour les structures dans lesquelles ils apparaissent d'être sources de l'extraposition du substantif :

'al-'ummu mala'ati l-kaṭîra min al-'aqdâhi (5)
 [passif] → 'al-kaṭîru min al-'aqdâhi mamlû'at
 → 'al-kaṭîru min al-'aqdâhi mamlû'atun
 [Extrap] → mamlû'un-l-kaṭîru min al-'aqdâhi
 → ? (mali'un + mal'anun) min ṭarafi l-'ummi l-kaṭîru min
 al-'aqdâhi
 'al-kaṭîru min al-'aqdâhi (mali'atun + mal'anatun) (5)
 → ? (mali'un + mal'anun) 'al-kaṭîru min al-'aqdâhi

Cela fournit une base pour séparer les adjectifs des participes passifs.

Adjectifs et participes passifs

On a dit que les participes actifs sont apparentés aux formes nominales. Cela ne les empêche pas de partager cer-

(5) Observons, par ailleurs, les deux phrases :

mala'ati l-'ummu l-'aqdâha
mala'ati l-ḥamru l-'aqdâha

On a : 'al-ḥamru mil'u l-'aqdâhi, et non : * 'al-'ummu mil'u l-'aqdâhi.

(6) Même acceptables, ces phrases ne peuvent pas constituer des exemples de passif.

taines propriétés du verbe selon la structure Q u P V N₁ :

an. yastamirra ḥâda q-dajju yuqliq 'aliyyan
'an yastamirra ḥâda q-dajju muqliqun li-'aliyyin

ou selon la structure Qu P V N₁ prép Qu P :

'an tumṭira s-samâ'u yuṣajji'u muḥammadan 'alâ 'an yamkuṭa bi-baylih
 'an tumṭira s samâ'u muṣajji'un li-muḥammadin 'alâ 'an yamkuṭa bi-baytihi

Il paraît évident qu'ils partagent les propriétés des adjectifs; par exemple qu'ils puissent s'insérer tous les deux dans le cadre *wa h-wa* :

saqaṭa wa h-wa m'asalliqun s-šajarah
qadîma wa h-wa jariḥun.

Cependant si l'on prend des propriétés syntactico-sémantiques telles que les propriétés «non-restreint» ou la propriété «non-humain» pour le sujet, on se rend compte qu'adjectifs et participes actifs divergent, du moins pour ceux issus de certains verbes tels que *ḥanaqa* par exemple, face à *'arhaqa*, *'ahraja*, *'agḍaba* d'une part, et *šajja'a*, *šaddada*, *'aqna'a* d'autre part.

La propriété «non-restreint» pour un sujet est la latitude qu'a ce sujet d'être «humain», «non-humain», une phrase, etc...

Cette propriété fournit une double interprétation, «volontaire» et «involontaire», à des phrases telles que «'aliyyun yuḥriju muḥammadan» : ou bien c'est sciemment que 'Aliy se comporte de telle manière qu'il fatigue Muḥammad, ou bien c'est «involontairement» et pour ainsi dire à son insu.

Seule est paraphrasable l'interprétation involontaire.

Si N₁ est «non-humain», la paraphrase demeure possible aussi :

'intizâru s-sâ'ati yurhiq 'a'šâbaka
 → 'intizâru s-sâ'ati murhiqun li-'a'šâbika (7)

(7) On peut citer l'exemple suivant en français : «Casser sa courroie affole le

qabûlu l'arđi yušaddidu 'azmi 'alâ 'an 'uwâšila
 → qabûlu l'arđi mušaddidun li-'azmi 'alâ 'an 'uwâšila

Le verbe *hanaqa*, par contre, semble fournir un cas où la paraphrase n'est possible qu'avec l'adjectif et pas avec le participe actif :

'al-'intizâru ħâniqun li-'aliyyin
 ? 'al-'intizâru muĥniqun li-'aliyyin

Ainsi, à ce niveau, cela donne une idée de la différence entre adjectifs en tant que tels et participes passifs.

Prenons maintenant le cas des verbes à double complément :

- non prépositionnel :

1) 'a'fâ, kasâ, 'iĥtâra, 'istaġfara... :
 'anta 'iĥtarta 'aĥâka sikritîran
 'anta muĥtârûn 'aĥâka sikritîran
 'anta muĥtârûn 'aĥâka

L'omission de l'un des deux compléments est possible.

2) 'alima (8), za'ama --- :
 'anta 'alimta 'al-musâfira muqîman
 'anta 'alimûn 'al-musâfira muqîman
 * anta 'âlimun 'al-musâfira
 * anta 'âlimun muqîman

Là, l'omission de l'un ou de l'autre des deux compléments est impossible.

- prépositionnel :

muĥammadun yaŋsaĥu li-'aliyyin bi-ĥâdâ
 muĥammadun nâšihun li-'aliyyin bi-ĥâdâ
 muĥammadun nâšihun li-'aliyyin
 muĥammadun nâšihun bi-ĥâdâ

moteur - «Casser sa courroie est affolant pour le moteur». En anglais aussi (plus proche de l'arabe peut-être par le gérondif, équivalent au nom-*mašdar*) : «Beating the cat irritates his sensibilities» - «Beatnig the cat is irritating to his sensibilities».

(8) Différent de 'arifa, lequel n'accepte qu'un seul objet. 'alima dans le sens de 'arifa est astreint, par conséquent, au complément unique.

L'omission de l'un ou de l'autre des deux compléments ne semble pas indispensable.

Une phrase comme :

* muĥammadun munabbihun li-'aliyyin 'ilâ mas'ûliyyâtih

est assurément inacceptable face à d'autres qui peuvent paraître plus ou moins acceptables :

? 'aliyyun muĥarriġun li-n-nâsi 'alâ l-'iŋyân.

À ce niveau aussi, on le voit, des formes telles que 'âlimun/muĥtârûn, nâšihun/munabbihun, muĥarriġun, peuvent se comporter différemment en présence du même test. 'âlimun, nâšihun sont plus «facilement» prises pour des expressions adjectivales.

Autres remarques

On a dit que l'adjectif est appelé *šifah* en arabe. Ceci du point de vue «logique». Du point de vue syntaxique il est *na't* ou *ĥabar*.

Exemples : huwa rajulun ('adlun + ŧiqatun)
 qadima ar-rajulu s-sa'idu ŧâli 'uhu

Ces exemples illustrent deux catégories d'adjectifs *na't* : une catégorie qualifiant directement la personne à qui se rapporte l'adjectif (*na't ĥaqiqi*) et une autre qualifiant la personne plutôt dans ses «dépendances», à quoi se rapporte l'adjectif (*na't sababi*). Mais là n'est pas l'essentiel dans ces exemples. Il est à remarquer surtout que le *na't* dans le premier exemple est *mašdar* (nom d'action) et qu'il porte l'article dans le deuxième, ce qui l'apparente bien évidemment aux formations nominales.

Soient les exemples : qadima fariĥan
 fariĥa fariĥan
 qadima fariĥan

Le premier exemple, dans la grammaire arabe, est un cas de complément de manière, d'état (*ĥâ.*). Et il s'agit bien d'une *šifah*, dont la fonction est d'être *ĥâl* et non pas *na't*. Le deu-

xième exemple est un cas particulier du premier. Et la forme *faraḥ* est plutôt un *maṣḍar*. Le mot *maṣḍar* est une dérivation du verbe *ṣadara*, et vous dire «être issu de», «dériver». Ainsi *faraḥ*, en tant que *maṣḍar*, est issu du verbe *fariḥa*. La caractéristique de l'exemple est que le complément est de la même racine que le verbe. C'est cette même forme, par ailleurs, qu'on rencontre dans le troisième exemple. Et ce dernier apparaît comme une transformation (de nominalisation) à partir du premier exemple en passant par une forme intermédiaire bien attestée, à savoir le deuxième exemple. En effet, les grammairres arabes désignent cette forme intermédiaire sous le nom de «complément absolu» et la forme-trois sous le nom de «complément de cause». Les notions de «cause» et d'«absolu», s'il est permis de tirer argument d'une question de terminologie, apparaissent, de ce point de vue, comme transformationnellement reliées.

Mais, par delà ces notions et à travers elles, c'est des adjectifs (premier exemple) et des noms (troisième exemple) qu'il est question, un peu sur le modèle des phrases suivantes :

qadima 'ar-rajulu jariḥan
qadima 'ar-rajulu jaraḥan
qadima 'ar-rajulu jariḥun

où la liaison de la première phrase et de la troisième semble aller de soi, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'adjectifs *ḥāl* dans un cas et *na't* dans l'autre; le deuxième exemple, nom-*maṣḍar* fournissant la forme intermédiaire. Ce nom-*maṣḍar* est, quant à lui, *tamyiz sabab*. Ainsi terminologie et processus de formation semblent s'impliquer mutuellement.

BIBLIOGRAPHIE

- SIBAWAYH : *Al-Kitāb*. Le Caire. Dār al-Qalam, 1966.
 AL-ZAJALI : *Al-Jumāl*. Précis de grammaire arabe. Paris, Klincksieck, 1957.
 LECOMTE Gérard : *Grammaire de l'arabe*. Paris, PUF, coll. «Que sais-je», 1968.
 GROSS M. : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris, Larousse, 1968.
 GROSS M. : *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann, 1975.
 HARRIS Z. S. : «Du morphème à l'expressions (trad. de l'anglais), dans *Langages*, 4. Paris, Didier Larousse, 1966.
 PICABIA L. : *Les constructions adjectivales simples du français. Étude transformationnelle systématique* (Thèse, Laboratoire automatique documentaire et linguistique de Paris). Genève, Droz, 1970.
 PICABIA L. : «Des adjectifs et de quelques problèmes de formalisation du lexique», dans *Langue française*, II, Paris, Larousse, 1971.